

## Séance du 8 Juin 2021

L'an deux mille vingt et un le 8 Juin à 20h15, le conseil municipal de la commune de Cléry sur Somme, convoqué en séance ordinaire le 31 Mai 2021, s'est réuni à la salle polyvalente sous la présidence de Monsieur le Maire, Philippe Coulon.

**Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux suivants :** Philippe COULON – Dominique LENGLET - Anne MAUGER – Valérie BISBROUCK - – Yohan COGET - Jean-François DEWAMIN - Didier FOURNIER- Joëlle FRANQUEVILLE -Christian LEVECQUE — Florent SAVARY -Julie STEFANOVIC-PERDIGEON– Éric ZENOBEL.

**Etaient excusés** Messieurs Christian ALARY, Jean-Philippe CHRETIEN, Michaël SAINT-SOLIEUX.

**Procurations :**

Christian ALARY à Philippe COULON.  
Jean-Philippe CHRETIEN à Philippe COULON  
Mickaël SAINT –SOLLIEUX à Valérie BISBROUCK

**Secrétaire de séance :** Anne MAUGER

Assistait également Madame Christelle DOBOEUF, secrétaire de mairie.

**Etait inscrit à l'ordre du jour :**

- DM Budget M14 et M49
- Avancement des travaux 2021
- Elections Départementales et Régionales les 20 et 27 Juin 2021.Organisation.
- Parcellaire ZN n°113
- Questions diverses.

**Points ajoutés à l'ordre du jour :**

- Club de football US Cléry sur Somme-consommables
- Reconduction du contrat cantine

**Approbation du compte-rendu de la séance du 13 Avril 2021 :**

Monsieur le Maire porte au vote le compte-rendu du précédent conseil municipal.

***Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte-rendu de la séance du 13 Avril 2021.***

**Décision Modificative Budget de la Commune 2021 M 14 :délib n° 2021-06-01**

Monsieur le Maire porte à la connaissance du conseil l'obligation par la Direction Générale des Finances Publiques d'inscrire aux crédits budgétaires un montant de 15% de créances dues de plus de deux ans. La somme communiquée par la trésorerie s'élève à 268.63 €.

***Le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité l'inscription au budget2021.***

### **Décision Modificative Budget du Service EAU 2021 M 49 :délib n° 2021-06-02**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal l'obligation par la Direction Générale des Finances Publiques d'inscrire aux crédits budgétaires du Service de l'EAU un montant de 15% de créances dues de plus de deux ans. La somme communiquée par la trésorerie s'élève à 4050.01€.

***Le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité l'inscription au budget 2021.***

### **Avancement des travaux 2021 et subventions :**

Monsieur le Maire passe en revue les travaux menés dans la commune :

- mise au norme de l'électricité de l'église et sonorisation : travaux achevés
- éclairage de la grotte de la Vierge : travaux achevés
- accès PMR mairie et parking face à l'église : travaux en cours (pose du garde-corps)
- réfection des berges du marais de Buscourt : travaux en cours
- pose de bancs en bois aux abords des étangs : travaux achevés

***Le conseil municipal prend note de l'avancement des travaux.***

### **Elections départementales et régionales les 20 et 27 Juin 2021.Organisation :**

Monsieur le Maire rappelle que les élections se dérouleront à la **salle polyvalente** en raison de la tenue de deux bureaux simultanés et du respect des mesures sanitaires.

Monsieur le Maire confie à Monsieur Dominique Lenglet, adjoint, le soin d'établir le tableau de tenue des bureaux .

Après avoir consulté les conseillers, Monsieur Dominique Lenglet complète le tableau récapitulatif qui sera envoyé à chaque assesseur.

Les bureaux de vote seront ouverts de 8 h à 18h les 20 et 27 Juin 2021.

***Le conseil municipal approuve l'organisation.***

### **Parcelle ZN n°113 :**

Monsieur le Maire informe le conseil de l'avancement du parcellaire.A ce jour, le PETR instruit le dossier afin que la DDTM puisse numéroter les parcelles et que les bornes soient ensuite posées.

Monsieur le Maire précise que trois parcelles ont été déterminées et que le prix de vente sera fixé lors d'un prochain conseil municipal.

***Le conseil municipal valide l'avancement du parcellaire .***

### Club Football US Cléry :delib2021-06-03

Monsieur le Maire aborde le phénomène récurrent relatif à la consommation d'eau et d'électricité.

Après en avoir débattu et afin que les responsables du club veillent plus raisonnablement à leur consommation, il a été décidé les points suivants :

- installation par la commune d'un compteur d'eau en amont du club house au nom de l'US Cléry.
- transfert du compteur d'électricité du stade de la commune vers l'US Cléry qui gèrera et règlera ses consommations auprès du prestataire.
- décision d'allouer une subvention de 1200 € au compte de l'US Cléry.

***Le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité ces mesures et mandate le maire et ses adjoints à réunir les dirigeants du club pour leur annoncer ces mesures.***

### Reconduction du contrat cantine

Monsieur le Maire propose au conseil le renouvellement du contrat de travail de Madame Corinne Lété occupant le poste d'adjoint technique contractuel affectée à la cantine scolaire (agent de restauration) qui prendra effet au 30 Août 2021.

***Le conseil municipal valide le renouvellement.***

### Questions diverses :

- Monsieur le Maire évoque les gros problèmes du niveau d'eau qui ont touché les étangs de la commune. Mme Mauger Anne, adjointe fait lecture du mail de Monsieur Denis Boulanger, président de l'ASPEE Haute Somme qui évoquent les causes de ce problème : une poussée exceptionnelle d'algues et de plantes aquatiques dans les courants et un débit trop important pour la période, environ 3x par rapport à l'an dernier à la même date dû à un hiver et un printemps pluvieux. De plus, Monsieur Boulanger souligne la responsabilité des propriétaires d'assurer le bon écoulement de l'eau et précise que cette situation exceptionnelle ouvre une réflexion au sein des structures liées aux milieux aquatiques afin de trouver ensemble des solutions pour les problèmes actuels et à venir.
- Monsieur le Maire informe le conseil municipal que les conseils municipaux de Feuillères et d'Hem-Monacu ont voté leur participation au financement de la garderie du soir effective dès la rentrée 2021.
- Monsieur le Maire précise qu'une enquête à la parcelle est en cours route d'Albert afin de procéder à des travaux de sortie des compteurs d'eau. Cette enquête permettra d'élaborer les étapes et le coût des opérations.
- Monsieur le Maire aborde les incidents liés à une surtension rue de Cantereine. Ces derniers jours, l'expert de la SICAE et le directeur-adjoint sont passés dans les habitations sinistrées.

Monsieur le Maire a reçu ensuite en mairie les représentants de la SICAE afin de leur demander de réduire au maximum les délais d'indemnisation.

- Monsieur le Maire soumet au conseil l'achat d'une laveuse nécessaire à l'entretien des bâtiments communaux. Par conséquent, Monsieur le Maire propose de reporter à l'année prochaine l'achat d'un broyeur de végétaux prévu au budget 2021 pour compenser.
- Monsieur le Maire donne la parole à Madame Valérie Bisbrouck, conseillère municipale, qui a contribué au sauvetage d'un cygne blessé sur les étangs. Après avoir contacté de nombreux organismes, Mme Bisbrouck a reçu un appel d'une association qui a envoyé un bénévole chargé de récupérer le cygne et de le transporter à Saint Quentin. A ce jour, le cygne se rétablit au parc d'Isles de Saint Quentin. Mme Bisbrouck a aussi pris en charge deux oisillons qui sont aussi au parc d'Isles.

***Le conseil municipal remercie chaleureusement Mme Valérie Bisbrouck pour son efficacité.***

- Monsieur le Maire diffuse une information du CCHS au sujet du tri sélectif. Des ambassadeurs du CCHS passeront dans la commune afin de contrôler les poubelles ménagères et les sacs de tri et de sensibiliser les citoyens à la nécessité du tri des déchets.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt-deux heures trente.